

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1872.



(108)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les allocations demandées pour l'exercice 1872 s'élèvent à fr.	15,138,398 »
Les crédits alloués pour l'exercice 1871 sont de	13,066,998 »
	<hr/>
DIFFÉRENCE EN PLUS POUR 1872 . . . fr.	71,400 »
	<hr/>

Les chapitres II, V, VI, IX et X présentent les modifications suivantes :

CHAPITRE II.

ART. 7, 8, 10. — Des augmentations de crédit s'élevant à 11,400 francs sont demandées, savoir :

ART. 7. — 250 francs pour les menues dépenses de la Cour de cassation, ci. fr.	250 »
ART. 8. — 750 francs pour traitement des employés. (La même somme sera demandée comme crédit supplémentaire au Budget de 1871.)	750 »
ART. 10. — 10,400 francs sont demandés par suite de l'établissement de deux juges d'instruction et de la création de deux places de greffier adjoint, en 1870; pour traitement des employés des parquets et pour rectification d'une erreur de 500 francs au Budget de 1871. (Une somme de 8,400 francs sera demandée comme crédit supplémentaire au Budget de 1871.)	10,400 »
	<hr/>
TOTAL DES AUGMENTATIONS DU CHAPITRE II. . . . fr.	11,400 »

CHAPITRE V.

ART. 18. — Une augmentation du crédit destiné aux charges temporaires sera probablement nécessaire pendant quelques années, à raison de la construction actuelle ou projetée de palais de justice, notamment à Anvers et à Tournai. Une augmentation de 30,000 francs est demandée pour l'exercice 1872 en prévision des subsides à allouer pour les palais d'Anvers et de Dinant, ci

A REPORTER. . . . fr.	41,400 »
-----------------------	----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 41,400 »

CHAPITRE VI.

ART. 19. — Le crédit pour l'impression du *Moniteur* est diminué de 10,000 francs par suite de la réduction de la partie non officielle, ci 10,000 »

CHAPITRE IX.

ART. 44. — Le crédit destiné aux charges temporaires est augmenté de 25,000 francs pour la construction, à l'école de réforme de Beernem, d'un quartier d'isolement, ci 25,000 »

CHAPITRE X.

ART. 50 et 58. — Deux crédits, l'un de 10,000 francs, l'autre de 5,000 francs, sont demandés comme charges temporaires pour une adjudication d'imprimés à faire pour 3 années, ci 15,000 »

TOTAUX : EN MOINS 10,000 » EN PLUS 81,400 »

DIFFÉRENCE EN PLUS. . . fr. 71,400

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exer-
cice 1872, à la somme de *quinze millions cent trente-huit
mille trois cent nonante-huit francs* (15,158,398 francs),
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 27 février 1871.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

PROSPER CORNESSE.

Le Ministre des Finances,

V. JACOBS.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	340,600 »	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	271,100 »	»		
3	Matériel.	55,000 »	»		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . .	6,000 »	»		
5	Frais de route et de séjour.	7,500 »	»		
CHAPITRE II.					
ORDRE JUDICIAIRE.					
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	268,450 »	»	5,563,150 »	
7	— Matériel.	5,500 »	»		
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel	761,800 »	»		
9	— Matériel.	24,000 »	»		
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,588,500 »	900 »		
11	Justices de paix et tribunaux de police.	915,500 »	500 »		
CHAPITRE III.					
JUSTICE MILITAIRE.					
12	<i>Cour militaire.</i> Personnel.	21,100 »	4,255 »		75,375 »
13	— Matériel.	2,000 »	»		
14	Auditeurs militaires et prévôts	42,500 »	»		
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	5,540 »	»		
CHAPITRE IV.					
FRAIS DE JUSTICE.					
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif).	700,000 »	»	722,608 »	
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	15,500 »	9,108 »		
A REPORTER. fr.		4,684,990 »	14,741 »	4,699,731 »	

POUR L'EXERCICE 1872.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,684,990 »	14,741 »	4,699,731 »
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	155,000 »	190,000 »
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , et travaux accessoires	210,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . . .	5,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . . .	25,500 »	»	252,500 »
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
25	Pensions civiles	25,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	»	41,500 »
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus	1,500 »	»	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000 »	»	
	A REPORTER fr.	5,015,700 »	160,741 »	5,183,551 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
	Report. fr.	3,015,790 »	169,741 »	3,185,531 »	
CHAPITRE VIII.					
CULTES.					
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .	318,200 »	»	5,510,007 »	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 »	»		
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenu de cures.	4,250,000 »	»		
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. . .	469,000 »	256,000 »		
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	69,536 »	»		
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	15,000 »	»		
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	11,220 »	»		
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . .	500 »	»		
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . . .	»	20,000 »		
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	11,000 »	»		
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	30,000 »	»		
CHAPITRE IX.					
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.					
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 »	»	750,000 »	
39	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	166,000 »	40,000 »		
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Ghel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12,000 »	»		
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers.	2,000 »	»		
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	60,000 »	»		
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.	10,000 »	»		
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	250,000 »	50,000 »		
	A REPORTER. fr.	10,887,857 »	555,741 »		11,425,598 »

POUR L'EXERCICE 1872.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	10,887,857 »	555,741 »	11,423,598 »
CHAPITRE X.				
PRISONS.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Service économique.</i>				
45.	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,250,000 »	»	
46	Gratifications aux détenus.	24,000 »	»	
47	Frais d'habillement des gardiens.	32,000 »	»	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 »	»	
49	Traitements des fonctionnaires et employés	745,000 »	»	
50	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	10,000 »	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	170,000 »	»	
52	Maison d'arrêt cellulaire à Malines. — Achèvement	»	500,000 »	
55	Maisons d'arrêt cellulaires à Furnes, à Ypres et à Neuschâteau. — Achèvement des travaux de construction	»	225,000 »	
54	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Acquisition de l'emplacement. — Premiers travaux de construction	»	50,000 »	5,628,000 »
55	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	26,000 »	
SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>				
56	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	500,000 »	»	
57	Gratifications aux détenus.	100,000 »	»	
58	Frais d'impressions et de bureau.	5,000 »	5,000 »	
59	Traitements et tantièmes des fonctionnaires et employés	88,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	15,822,857 »	1,228,741 »	15,051,598 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	15,822,857 »	1,228,741 »	15,051,598 »
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
60	Mesures de sûreté publique	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE XII.			
61	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »	1,800 »	6,800 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . fr.	15,907,857 »	1,250,541 »	15,158,598 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1871.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre de la Justice,

PROSPER CORNESSE.

Le Ministre des Finances,

V. JACOBS.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1872.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles du Budget des dotations.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE I^{er}.						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
1	»	1	»	21,000	21,000	
2	»	83	»	271,100	271,100	
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc.			11,000	} 33,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 90 foyers			13,000	
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles			11,000	
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.				
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
		1	16,000	16,000	} 268,450	
		1	13,000	13,000		
		13	11,250	168,750		
		1	16,000	16,000		
		2	12,000	24,000		
		1	7,000	7,000		
6	»	2	4,500	9,000		
		6	750	4,500		
		2	1,200	2,400		
		1	3500 à 4000	3,600		
		1	1650 à 2000	1,800		
		1	1,200	1,200		
		1	1,200	1,200		
		A REPORTER fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
271,100	»	271,100	271,100	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
540,600	»	540,600	540,600	»	»	
DIFFÉRENCE. . . fr.					»	
268,450	»	268,450	268,450	»	»	
268,450	»	268,450	268,450	»	»	

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
268,450	»	268,450	268,450	»	»	
5,500	»	5,500	5,250	250	»	
761,800	»	761,800	761,050	750	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
1,059,750	»	1,059,750	1,058,750	1,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONIANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
		Report. . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCÉ ET DE COMMERCE.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
	a.	Présidents	4	7,500	50,000	} 465,700
		Vice-présidents	8	6,500	52,000	
		Juges d'instruction	10	5,500	55,000	
		Juges	24	5,000	120,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	50,000	
		Substituts	15	5,000	65,000	
		Greffiers	4	5,200	12,800	
		Greffiers adjoints.	26	5,000	78,000	
		Secrétaires des parquets.	4	2400 à 5000	10,900	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	12	1000 à 1200	12,000	
10		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>				
	b.	Présidents	11	7,000	77,000	} 700,800
		Vice-présidents	9	5,500	49,500	
		Juges d'instruction	16	5,000	80,000	
		Juges	37	4,500	166,500	
		Procureurs du Roi	11	7,000	77,000	
		Substituts	18	4,500	81,000	
		Greffiers	11	5,200	57,200	
		Greffiers adjoints.	37	2,800	103,600	
		Secrétaires des parquets.	14	1800 à 2400	22,000	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	9	1000 à 1200	9,000	
		A REPORTER. fr.				1,166,500

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,059,730	»	1,059,750	1,058,750	1,000	»	
1,059,750	»	1,059,750	1,058,750	1,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
					REPORT. fr.
					REPORT. fr.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).			
		5 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Courtrai, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Nivelles, Turn- hout et Ypres.</i>			
		Présidents.	11	6,000	66,000
		Juges d'instruction	11	4,500	49,500
		Juges	18	4,000	72,000
		Procureurs du Roi	11	6,000	66,000
		Substituts	11	4,000	44,000
		Greffiers	11	5,200	55,200
		Greffiers adjoints.	19	2,600	49,400
		Secrétaires des parquets	11	1700 à 2200	21,100
		Traitement d'attente d'un commis greffier du tribunal supprimé de S ^t -Hubert	1	900	900
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, S ^t -Nicolas, Tournai et Verviers	14	1,200	16,800
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles	2	1,000	2,000
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
		Juges de paix	203	5,000	609,000
		Greffiers	205	1,500	304,500
		Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège	1	500	500
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

40
(suite).

c.

11

d.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,059,750	»	1,059,750	1,058,750	1,000	»	
1,588,500	900	1,589,400	1,579,000	10,400	»	
915,500	500	914,000	914,000	»	»	
3,561,750	1,400	3,563,150	3,551,750	11,400	»	
AUGMENTATION . . . fr.				11,400		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOYER d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service.		
CHAPITRE III.							
JUSTICE MILITAIRE.							
COUR MILITAIRE. — Personnel.							
12	a.	Auditeur général	1	8,500	8,500	»	21,100
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»	
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	2000 à 2400	2,200	»	
		Huissier audiencier.	1	400	400	»	
		Messagers	2	1000 à 1200	2,400	»	
		Concierge	1	1,100	1,100	»	
		<i>Traitements d'attente.</i>					
13	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement	1	4,255	»	4,255	4,255
		<i>Matériel.</i>					
14	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»	2,000
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	»	42,500
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	»	
15	»	Prévôts militaires	7	500	3,500	»	3,540
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	5	420	2,100	»	
			2	720	1,440	»	
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.							
CHAPITRE IV.							
FRAIS DE JUSTICE.							
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			680,000	»	20,000
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique					
17	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laires.					
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.							

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,100	4,235	25,335	25,335	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
69,140	4,235	73,375	73,375	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
700,000	»	700,000	700,000	»	»	
15,500	9,108	22,608	22,608	»	»	
715,500	9,108	722,608	722,608	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et d'autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	155,000	190,000	160,000	30,000	»	
33,000	155,000	190,000	160,000	30,000	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				30,000		
210,000	»	210,000	220,000	»	10,000	
5,000	»	3,000	3,000	»	»	
23,500	»	23,500	23,500	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
252,500	»	252,500	262,500	»	10,000	
DIMINUTION. . . . fr.				10,000		
25,000	»	a) 25,000	25,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
5,000	»	5,000	3,000	»	»	
41,500	»	41,500	41,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1871, est inséré sous le n° t des Annexes. Le Département de la Justice ne demande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pension échus.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
<i>CULTES.</i>		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs pour revenu de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitements des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitements des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
36	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
37	»	Secours pour les ministres des cultes ; secours aux anciens religieux et religieuses
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
318,200	»	318,200	318,200	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
4,250,000	»	4,250,000	4,250,000	»	»	
469,000	256,000	725,000	725,000	»	»	
69,536	»	69,536	69,536	»	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
11,220	»	11,220	11,220	»	»	
500	»	500	500	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	a) 11,000	11,000	»	»	a) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1870 forme l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1871. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.
50,000	»	b) 50,000	50,000	»	»	b) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions, ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
5,234,067	276,000	5,510,067	5,510,067	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
38	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays
39	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1830, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1831.)
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service économique.</i>		
45	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus
47	»	Frais d'habillement des gardiens
48	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.
49	»	Traitements des fonctionnaires et employés
50	»	Frais d'impression et de bureau
51	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
52	»	Maison d'arrêt cellulaire à Malines. — Achèvement.
53	»	Maisons d'arrêt cellulaires à Furnes, à Ypres et à Neufchâteau. — Achèvement des travaux de construction
54	»	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Acquisition de l'emplacement. — Premiers travaux de construction
A REPORTER. fr.		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
166,000	40,000	206,000	206,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
60,000	»	60,000	60,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
230,000	50,000	280,000	255,000	25,000	»	
640,000	90,000	730,000	705,000	25,000	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				25,000		
1,250,000	»	1,250,000	1,250,000	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
52,000	»	52,000	52,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
745,000	»	745,000	745,000	»	»	
10,000	10,000	20,000	10,000	10,000	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
»	a) 590,000					
»	225,000	652,000	652,000	»	»	
»	59,000					
2,242,000	662,000	2,904,000	2,894,000	10,000	»	

a) L'adjudication des travaux de construction d'une maison d'arrêt cellulaire à Malines n'ayant pu avoir lieu en 1870, il ne peut plus être disposé de la part qui devait être affectée à cette construction dans le crédit de 575,000 francs voté à l'art. 55 du Budget de cet exercice. Il faut donc porter au Budget de 1872 la somme nécessaire pour achever la prison dont il s'agit.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
55	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
56	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
57	»	Gratifications aux détenus
58	»	Frais d'impression et de bureau
59	»	Traitements et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
60	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
61	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,242,000	662,000	2,904,000	2,894,000	10,000	»	
»	26,000	26,000	26,000	»	»	
2,242,000	688,000	2,930,000	2,920,000	10,000	»	
500,000	»	500,000	500,000	»	»	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
5,000	5,000	10,000	5,000	5,000	»	
88,000	»	88,000	88,000	»	»	
693,000	5,000	698,000	693,000	5,000	»	
2,955,000	693,000	3,628,000	3,613,000	15,000	»	
AUGMENTATION				15,000		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	118	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire
III.	126	Justice militaire
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice
V.	128	Palais de justice
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours
VIII.	130	Cultes
IX.	132	Établissements de bienfaisance
X.	<i>ib.</i>	Prisons
XI.	134	Frais de police
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1872.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1871.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
340,600 »	»	340,600 »	340,600 »	»	»	
3,561,750 »	1,400 »	3,563,150 »	3,551,750 »	11,400 »	»	
69,140 »	4,233 »	73,373 »	73,373 »	»	»	
713,500 »	9,108 »	722,608 »	722,608 »	»	»	
55,000 »	155,000 »	190,000 »	160,000 »	50,000 »	»	
252,500 »	»	252,500 »	262,500 »	»	10,000 »	
41,500 »	»	41,500 »	41,500 »	»	»	
5,254,067 »	276,000 »	5,530,067 »	5,510,067 »	»	»	
640,000 »	90,000 »	730,000 »	705,000 »	25,000 »	»	
2,935,000 »	693,000 »	3,628,000 »	3,615,000 »	15,000 »	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
13,907,857 »	1,230,541 »	15,138,398 »	15,066,998 »	81,400 »	10,000 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				71,400 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressort

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Vanesse, H.-J.	Namur, le 7 février 1825	Gardien de prison
2	Van Aelbroeck, M.-M.	Gand, le 7 décembre 1707	Premier Président de la Cour d'appel de Gand
3	Delfosse, H.	Liège, le 28 avril 1799	Greffier du tribunal de commerce de Yveriers
4	Mesmaekers, G.-S.	Turnhout, le 28 octobre 1799	Juge de paix
5	Drion, M.-A.	Liège, le 27 octobre 1800	Greffier de justice de paix
6	Selleslagh, L.	Hingene, le 30 octobre 1828	Instituteur à la prison de Vilvorde
7	Van Ooteghem, A.-M.-G.-C.	Gand, le 29 septembre 1826	Juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Bruges
8	Decorswarem, T.-A.	Berbroek, le 25 décembre 1799	Juge de paix
9	Nelissen, F.-P.	Diest, le 17 octobre 1799	Greffier de justice de paix
10	Bellens, C.	Heldergem, le .. novembre 1798	Cantinier à la maison centrale pénit ^{re} de Gand
11	Dacuyper, A.-A.	Bruxelles, le 22 décembre 1800	Conseiller à la Cour de cassation
12	Verbeke, C.	Saint-Gilles-Waes, le 4 mai 1815	Greffier de justice de paix
13	Massau, G.-D.	Gelinden, le 6 mars 1819	Gardien de prison
14	Geubel, J.-B.-N.	Marche, le 24 décembre 1799	Juge d'instruction à Marche
15	Schmidt, C.-J.	Bruges, le 24 août 1811	Gardien de prison
16	Broquet, E.-A.	Ligne, le 29 mars 1800	Président du tribunal de 1 ^{re} instance de Tournai
17	Absil, L.-J.	Dinant, le 14 décembre 1810	Gardien de prison
18	Doreyc, L.-A.-J.	Liège, le 16 avril 1798	Premier président de la Cour d'appel de Liège
19	Collette, J.-J.	Liège, le 1 ^{er} juin 1805	Conseiller à la Cour d'appel de Liège
20	Biebuyck, P.-D.	Roulers, le 21 avril 1800	Président du tribunal de 1 ^{re} instance d'Ypres
21	Saney, C.-J.-H.	Bruges, le 15 novembre 1800	Conseiller à la Cour d'appel de Gand
22	Vandertaelen, P.-J.-B.	Louvain, le 17 juin 1800	Juge de paix
23	Ophoven, C.-R.-A.	Liège, le 7 juillet 1800	Id.
24	Pierre, N.-V.	Ath, le 22 octobre 1804	Directeur de la prison d'Anvers
25	Snyers, J.-B.	Esschen, le 21 mai 1807	Directeur de la prison de Bruges
26	Vincent, V.	Ruyssede, le 20 juin 1800	Greffier de justice de paix
27	Baré, T.-J.	Sohier, le 29 juillet 1800	Id.
28	Lernoud, P.	Bruxelles, le 6 mai 1820	Gardien de prison
29	Declerck, F.-F.	Gand, le 5 novembre 1811	Id.

DE LA JUSTICE DE L'EXERCICE 1872.

tissant au Département de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1870.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
7 mai 1869 . . .	Infirmités	19	9	1,206 66	393 »	
31 décembre 1869 .	Age avancé.	44	10	11,250 »	11,250 »	
30 novembre 1869 .	Id.	38	11	2,900 »	1,317 »	
31 décembre 1869 .	Id.	29	5	3,350 »	3,284 »	
31 octobre 1869 . .	Id.	36	6	2,516 66	1,415 »	
30 novembre 1869 .	Infirmités	10	»	1,650 »	253 »	
31 janvier 1870 . .	Id.	20	7	4,525 »	2,161 »	
Id.	Age avancé.	40	5	5,200 »	5,200 »	
Id.	Id.	37	2	1,850 »	1,057 »	
Id.	Id.	34	10	1,542 66	826 »	
31 mars 1870 . . .	Infirmités	59	5	11,250 »	11,250 »	
Id.	Id.	25	4	2,000 »	779 »	
Id.	Id.	50	2	1,900 »	761 »	
30 avril 1870 . . .	Age avancé.	39	6	4,500 »	4,500 »	
31 mars 1870 . . .	Infirmités	26	»	1,165 »	465 »	
31 mai 1870	Age avancé.	39	6	6,299 »	6,299 »	
Id.	Infirmités	26	6	1,168 53	476 »	
Id.	Age avancé.	59	7	8,520 83	8,520 »	
30 juin 1870	Infirmités	39	8	7,500 »	7,500 »	
Id.	Age avancé.	57	8	6,000 »	6,000 »	
Id.	Infirmités	39	8	7,500 »	7,500 »	
31 juillet 1870 . . .	Age avancé.	52	2	5,000 »	5,000 »	
Id.	Id.	37	3	4,700 »	4,700 »	
30 juin 1870	Id.	59	4	5,600 »	2,178 »	
Id.	Infirmités	29	7	3,600 »	1,638 »	
31 août 1870	Age avancé.	31	7	1,900 »	906 »	
31 octobre 1870 . . .	Id.	35	»	1,600 »	861 »	
30 septembre 1870 .	Infirmités	24	5	1,208 59	455 »	
Id.	Id.	37	3	1,247 »	714 »	
TOTAL des 29 pensions					95,454 »	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1870 266 pensions, montant à fr. 659,600 »
 Inscrites en 1870. 29 pensions, s'élevant à fr. 95,454 »
 Éteintes en 1870. 25 ————— 54,713 »
 Augmentation 4 ————— 40,741 »
 Reste à servir au 1^{er} janvier 1871. 270 ————— 680,541 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Henry, René.	Tintigny, le 30 août 1804.	Chanoine.
2	Huart, J.-B.	Charleroi, le 3 février 1804.	Curé de 2 ^{me} classe.
3	Robeaux, P.-F.	Moriahmé, le 25 octobre 1797.	Curé de 1 ^{re} classe.
4	Piret, J.-B.-G.	Gembloux, le 10 janvier 1804.	Desservant.
5	Hendrickx, P.-J.	Turnhout, le 25 décembre 1801.	Id.
6	Beesau, H.-E.-J.	Ypres, le 18 octobre 1797.	Id.
7	Vandroogenbrouck, F.	Meire, le 11 août 1800.	Id.
8	Biver, D.	Martelange, le 12 octobre 1797.	Id.
9	Vandenbosch, P.-N.	Millen, le 2 mars 1794.	Id.
10	Gilot, J.-F.	Velin, le 1 ^{er} mai 1805.	Id.
11	Delvaux, H.-P.-J.	Verfaine, le 2 septembre 1802.	Id.
12	Pirotte, P.-J.-A.	Namur, le 6 juin 1802.	Id.
13	Villers, P.-P.	Slins, le 12 avril 1800.	Id.
14	Clotuche, J.-N.	Goury, le 29 décembre 1799.	Id.
15	Simon, H.-J.	Teunneville, le 26 décembre 1805.	Id.
16	Fabricius, F.-J.	Stavelot, le 4 décembre 1801.	Id.
17	Meulewaeter, A.	Oostacker, le 23 février 1805.	Id.
18	Frutsaert, D.-A.	Vlamertinghe, le 29 septemb. 1804.	Id.
19	Delaunoy, E.	Saint-Sauveur, le 9 février 1800.	Id.
20	Becker, S.-F.-G.	Rohrentrop (Allemagne), le 10 janvier 1810.	Pasteur de l'Église évangélique de Bruxelles.
21	Marnef, J.-F.	Louvain, le 25 septembre 1788.	Desservant.
22	Orban, J.-J.	Douceel, le 12 juin 1801.	Id.
23	Defeuze, H.	Hannesche, le 24 mai 1810.	Id.
24	Goossens, P.	Hamme, le 8 février 1804.	Id.
25	Leveugle, A.-J.	Irchonwelz, le 30 novembre 1797.	Id.
26	Jungschlaeger, H.-X.	Aix-la-Chapelle, le 29 avril 1824.	Id.
27	Cuvelier, L.-B.	Tongres, le 15 décembre 1804.	Id.
28	Vrancken, J.-P.-J.	Momalle, le 19 février 1805.	Id.
29	Klein, J.-H.	Ochamps, le 26 octobre 1804.	Id.
30	Devlieghere, M.	Oedelem, le 3 juin 1797.	Id.
31	Henaut, G.-J.	Mons, le 28 mars 1795.	Curé de 2 ^{me} classe.
32	Vanpeteghem, J.-A.	Saint-Nicolas, le 10 janvier 1806.	Desservant.
33	Catin, J.-H.	Limerlé, le 20 juin 1831.	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1870.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 septembre 1869	Age avancé.	41	7	2,000 »	2,000 »	
Id.	Id.	41	9	1,500 »	1,500 »	
31 octobre 1869 . . .	Id.	44	10	2,047 50	2,047 »	
30 septembre 1869 . .	Id.	42	6	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	41	9	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	46	5	1,158 »	1,158 »	
31 octobre 1869 . . .	Id.	41	4	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	45	4	1,140 »	1,140 »	
30 septembre 1869 . .	Id.	50	6	1,200 »	1,200 »	
31 octobre 1869 . . .	Id.	43	1	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	42	7	1,100 »	1,100 »	
30 septembre 1869 . .	Id.	44	6	1,109 »	1,100 »	
Id.	Id.	45	»	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	45	9	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	40	5	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	43	6	1,100 »	1,100 »	
31 octobre 1869 . . .	Infirmités	56	9	1,100 »	980 »	
Id.	Id.	58	4	1,100 »	1,058 »	
30 juin 1869	Id.	55	6	1,100 »	954 »	
31 mai 1869	Id.	25	»	3,029 55	1,165 »	
31 décembre 1869 . . .	Age avancé.	54	»	1,200 »	1,200 »	
30 septembre 1869 . .	Infirmités	37	5	1,100 »	999 »	
28 février 1870 . . .	Id.	34	8	950 »	781 »	
31 décembre 1869 . . .	Id.	35	6	1,100 »	934 »	
28 février 1870 . . .	Id.	39	8	1,145 »	1,152 »	
31 octobre 1869 . . .	Id.	15	10	959 »	521 »	
31 décembre 1869 . . .	Age avancé	42	2	1,100 »	1,100 »	
28 février 1870 . . .	Id.	41	11	1,100 »	1,100 »	
31 janvier 1870 . . .	Id.	41	10	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	46	2	1,111 »	1,111 »	
31 octobre 1869 . . .	Id.	54	»	1,600 »	1,600 »	
30 avril 1869	Infirmités	10	1	1,047 50	521 »	
30 septembre 1868 . .	Id.	11	8	943 95	486 »	
A REPORT. B.					56,750 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
54	Lesenne, A.-F.-J.	Anvaing, le 1 ^{er} février 1815	Desservant
55	Dumonceau, J.-F.-J.	Courcelles, le 11 mars 1811	Id.
56	Mertens, J.-B ^e	Oevel, le 7 août 1802	Vicaire
57	Squelard, E.	Forges, le 2 mars 1805	Desservant
58	Gillo, P.-F.	Anserœul, le 25 juin 1805	Id.
59	Guynies, F.	Ath, le 24 février 1804	Id.
40	Méau, J.-Th.	Liège, le 22 décembre 1804	Id.
41	Martens, P.-J.	Gellick, le 6 janvier 1795	Id.
42	Empin, L.	Binche, le 28 mars 1802	Id.
43	Decroix, A.	Thielt, le 28 janvier 1803	Id.
44	Horlait, D.-J.	Silly, le 31 mars 1804	Id.
45	Tillieux, P.-L.-T.	Mont-sur-Marchienne, le 24 oct. 1804.	Id.
46	Dartevelle, D.-J.	Lobbes, le 8 février 1806	Id.
47	Lefer, A.-J.	Namur, le 8 octobre 1806	Id.
48	Lequin, M.	Anvers, le 28 septembre 1805	Vicaire
49	Germinat, J.-B.-J.	Dhuy, le 17 juillet 1818	Desservant
50	Wanbruwaenne, J.	Wyngene, le 15 septembre 1814	Chapelain
51	Gravet, J.-J.-T.	Roulers, le 2 octobre 1797	Curé de 2 ^{me} classe
52	Pirlot, J.-J.	Graide, le 27 avril 1794	Desservant
55	Lambotte, L.-J.	Thy-le-Château, le 15 oct. 1807	Id.
54	Cool, J.	Thourout, le 2 juillet 1795	Id.
55	Maerckx, P.-J.	Audeghem, le 5 février 1795	Id.
56	Systemans, J.-M.-J.	Heerlen, le 19 décembre 1802	Id.
57	Bechet, H.-Ch.	Mont, le 23 octobre 1792	Id.
58	Libioutte, F.-J.	Meeffe, le 9 février 1802	Id.
59	Bourguignon, M.	Hiver, le 20 octobre 1788	Chanoine
60	Reynders, J.-F.	Tessenderloo, le 15 avril 1802	Desservant
61	Lesoin, J.-L.	Herve, le 14 janvier 1804	Id.
62	Verdickt, J.-B.	Saint-Gilles-Waas, le 24 mars 1795	Id.
65	Deriemaecker, J.	Iweveghem, le 22 juin 1790	Id.
64	Bouillon, P.	Houyet, le 21 février 1798	Id.

Il y avait à servir au 1 ^{er} janvier 1870.	298 pensions, montant à fr.	950,278 »
Inscrites en 1870.	64 pensions, montant à fr.	68,808 »
Éteintes en 1870.	59 — —	51,506 »
Augmentation.	25 — —	57,502 »
RESTE à servir au 1 ^{er} janvier 1871.	323 — —	fr. 276,580 »

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1872.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLUÉES	Observations.
		ANS.	MOIS.			
				REPORT.	56,750 »	
50 juin 1868 . . .	Infirmités	27	»	941 87	604 »	
31 mars 1870 . . .	Id.	35	3	950 »	756 »	
Id.	Age avancé	40	»	700 »	700 »	
31 mai 1870 . . .	Id.	40	8	1,100 »	1,100 »	
31 octobre 1869 . .	Id.	45	1	1,100 »	1,100 »	
31 mai 1870 . . .	Id.	45	5	1,100 »	1,100 »	
31 mars 1870 . . .	Id.	42	8	1,100 »	1,100 »	
31 mai 1870 . . .	Id.	44	8	1,200 »	1,200 »	
31 mars 1870 . . .	Infirmités	39	1	1,100 »	1,066 »	
28 février 1870 . .	Id.	39	6	1,100 »	1,081 »	
31 mars 1870 . . .	Id.	36	5	1,100 »	962 »	
30 juin 1870 . . .	Age avancé	42	8	1,100 »	1,100 »	
Id.	Infirmités	40	5	1,079 99	1,079 »	
Id.	Id.	41	»	1,059 99	1,059 »	
Id.	Id.	40	1	695 »	695 »	
30 avril 1870 . . .	Id.	25	6	950 »	597 »	
31 juillet 1870 . .	Id.	28	10	600 »	594 »	
31 août 1870 . . .	Age avancé	44	6	1,556 »	1,556 »	
31 octobre 1857 . .	Infirmités	25	9	787 50	497 »	
30 septembre 1870 .	Id.	38	»	1,057 49	968 »	
Id.	Age avancé	40	6	1,200 »	1,200 »	
Id.	Id.	50	4	1,200 »	1,200 »	
Id.	Id.	44	»	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	35	5	1,200 »	1,200 »	
Id.	Id.	41	6	1,100 »	1,100 »	
Id.	Id.	37	10	2,000 »	2,000 »	
31 octobre 1870 . .	Infirmités	35	5	1,100 »	951 »	
30 novembre 1870 .	Age avancé	42	1	1,100 »	1,100 »	
31 octobre 1870 . .	Id.	48	10	1,200 »	1,200 »	
30 novembre 1870 .	Id.	47	5	1,200 »	1,200 »	
31 octobre 1870 . .	Id.	45	»	1,155 »	1,155 »	
TOTAL des 64 pensions . . . fr.					68,808 »	

(144)